

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

AMENDEMENT

N ° AS1305

présenté par

Mme Vidal, M. Fait, Mme Le Feur, M. Lemaire, Mme Liso, M. Olive, M. Travert et Mme Yadan

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.